



Support+

Dispositif d'accompagnement aux développeurs d'artistes

Support+ est un dispositif d'accompagnement destiné aux développeurs d'artistes qui proposent un parcours d'accompagnement sur mesure.

Piloté par Réseau en scène en partenariat avec l'ARDEC, Le Garage Electrique, le RCA (Réseau de coopération des acteurs de musiques actuelles en Languedoc-Roussillon) et illusion & macadam, ce nouveau dispositif s'inscrit dans le cadre de la convention triennale 2015- 2017 entre la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, l'État (Drac Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et le CNV (Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz).

Ce dispositif d'accompagnement vise à prendre en compte la position des développeurs d'artistes dans la chaîne de développement culturel, de les reconnaître comme l'un des maillons indispensables et complémentaires de ceux déjà reconnus, en les accompagnant, sur mesure, dans leur structuration.

Complémentaire et articulé aux autres dispositifs d'accompagnement, Support+ est avant tout un dispositif d'orientation et d'accompagnement individualisé adapté aux situations particulières qui lui seront soumises par les porteurs de projets.

Support+ est fondé sur un travail de questionnement des postures professionnelles au sein des structures des développeurs d'artistes. Il s'agit de décloisonner ce qui relève des fonctions stratégiques, artistiques et des fonctions supports (administration, communication, diffusion), dans une optique d'efficacité entrepreneuriale.

Au travers ce dispositif d'accompagnement, il s'agira de formaliser un **diagnostic personnalisé des besoins du porteur de projet** (développeurs d'artistes) et de mettre en œuvre un **parcours d'accompagnement contextualisé** faisant intervenir tous les partenaires nécessaires, répondant pleinement et spécifiquement aux enjeux de chaque structure accompagnée.

Cet accompagnement pourra se décliner autour des thématiques suivantes :

- Mise en place ou réévaluation :
 - d'un choix de structuration professionnelle,
 - de la stratégie de développement,
 - de la politique de partenariat et de l'inscription dans l'écosystème musical et régional,
 - du positionnement artistique,
 - du plan d'affaires et du marketing associé,
 - de la fonction administrative,
 - de l'organisation des ressources humaines, acquisition de nouvelles compétences identifiées comme nécessaires dans un plan de développement,
 - de la fonction juridique,
 - du positionnement et de la stratégie de communication.
- Aspects organisationnels, techniques associés à ces thématiques.

Ce parcours d'accompagnement personnalisé pourra comprendre :

- Des sessions d'accompagnement individuel (entre 3 et 8 demi-journées) menées par les partenaires du dispositif ou des consultants experts choisis en fonction des besoins repérés,
- des sessions d'accompagnement collectif construites en fonction des besoins récurrents entre plusieurs structures accompagnées (1 à 2 journées),
- un engagement du bénéficiaire à lui-même effectuer un travail préparatoire et complémentaire, sur la base d'outils et de préconisations des partenaires du dispositif ou des consultants experts.

Les bénéficiaires :

- Les développeurs d'artistes dont le siège social de leur structure est basé dans les départements l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales.
- Ce dispositif est gratuit pour les bénéficiaires, qui devront toutefois s'engager au préalable sur la durée de cet accompagnement (de 4 à 6 mois).

Un dispositif proposé par



Avec le soutien financier de



centre national
de la chanson des
variétés et du jazz

